

Conseiller PEB : Recyclage III

RÉF | 6379

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Mettre à jour les connaissances suite aux évolutions réglementaires du nouvel arrêté « Lignes Directrices » du 26 janvier 2017 font l'objet d'un 3ème recyclage destiné à tous les conseillers PEB.

Programme

Un nouvel arrêté établissant les lignes directrices et les critères nécessaires au calcul de la performance énergétique des unités PEB, a été adopté ce 26 janvier 2017. Les principales modifications réglementaires découlant de cet arrêté sont les suivantes :
Abandon des exigences BNR et surchauffe
Application d'une exigence de consommation d'Énergie Primaire à toute unité non résidentielle neuve et assimilée à du neuf à partir du 1er juillet 2017.
Nouvelle subdivision du bâtiment à partir du 1er juillet 2017
Autres modifications (méthode de calculs (PER), suppression de l'exigence BNC pour le non résidentiel...

Certification(s) visée(s)

Attestation de formation permettant de prolonger l'agrément de conseiller PEB auprès de l'IBGE

Type de formation

[Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée

16 heures

Horaire

en journée
Consultez [les dates](#) en ligne

Coût

300 €

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Être conseiller PEB

Remarques

Comme pour le précédent recyclage, cette formation est obligatoire pour toute demande de renouvellement de l'agrément (pour rappel l'agrément de conseiller PEB est valable pour une durée de cinq ans) mais il est vivement recommandé à tous les conseillers PEB, de suivre cette formation de recyclage dès que possible afin d'être à jour avec la réglementation PEB en vigueur pour les projets dont la demande de permis d'urbanisme sera déposée à partir du 1er juillet 2017.

Attention: le suivi du 3ème recyclage ne dispense pas de suivre les recyclages précédents.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous en ligne sur [le site de l'organisme](#)

Pour s'informer uniquement

Contactez le pôle FC au 02 370 85 12 ou visitez le site web ou envoyez E-mail à fc@efp.be

Organisme

Efp : Formation continue

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>